

L'ABELLE.

JOURNAL POLITIQUE.

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié les Mardis, Jeudis et Samedis, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 21.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 17 OCTOBRE 1829.

Vol. III.

Conditions.—L'ABELLE paraît tous les Mardis, Jeudis et Samedis, du 15 Juin au 15 Octobre, et ensuite elle paraît journalièrement pendant le reste de l'année.—Le prix de l'abonnement est d'un AN par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants; les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

Vente par le Marshal.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. J. Bernades, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, ensoufflant des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner.
L. DAUNOY—Marshal.
6 Oct.

VENTE PAR LE MARSHAL.
P. Cheron } EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévost, juge conseiller, j'exposerai en vente, Samedi 17 Octobre, au principal, à 4 heures, 2 Bagues d'or, saisies dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY—Marshal.
10 Oct.

Vente par le Marshal.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévost, juge conseiller, j'exposerai en vente, Samedi 17 Octobre, au principal, à 4 heures, 2 Bagues d'or, saisies dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY—Marshal.
6 Oct.

VENTE PAR LE MARSHAL.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prévost, juge conseiller, j'exposerai en vente Jeudi 15 du courant, à midi, au café de Hewlett, 2 vaches laitières, rouges, marquées C. R. et 2 vaches noires, marquées C. R. Saisies à la poursuite de J. B. Labatut.
Lis. DAUNOY
6 Oct.

Vente par le Marshal.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévost, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, Vendredi 16 Octobre, à midi, au café Hewlett, un cheval saisi dans l'affaire ci-dessus.
Lis. DAUNOY—marshal
6 Oct.

INSTITUTEUR.
UNE personne d'un âge mûr, à qui la pratique de toutes les genres d'enseignement est familière depuis long-temps, soit dans les arts d'agrément, soit dans les sciences utiles, et qui a eu l'avantage de parachever l'éducation d'un grand nombre de personnes des deux sexes des premières familles de cet Etat, désire trouver une place d'instituteur à la campagne, où il se chargerait d'élever les enfans d'une famille ou plus. Cette personne parle et traduit les langues française et anglaise. Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de cette feuille. 22 sept.

ROUMAGE offre à vendre 12 balles de fil de Rennes, 60, 5 boucades Feuilles d'emballage, 10 balles Brain pour moustiquaires, 10 caisses Serrures de 4 à 10 pouces, à 1 et 2 clefs et pour armoires, 7 Dito Verrours, Loquets, Pomelles, Tarjettes, Pitons, 30 tierçons Vinaigre blanc par 98 gallons, 10 pipas Eau de-vie de preuve, de Cognac, 130 boques de Vin rouge de Bordeaux de \$24 à 30, 60 caisses dito et blanc, diverses qualités, Boucades fins pour bouteilles et damejeannes, Eau de Cologne, 25 barils très beau Café de St. Yago de Cuba &c. &c. 18 aout.

ECOLE DE DANSE.
MR. E. BERTUS a l'honneur d'informer le public qu'il fera l'ouverture de son Ecole de Danse le 1er d'Octobre prochain, ses classes auront lieu le matin depuis six heures jusqu'à neuf et le soir de six heures à dix.
Il se transportera dans le courant de la journée au domicile des personnes qui désireront des leçons particulières.
22 sept.—3f.

LES sousignés reçoivent par le navire Seine, capt. Tyson, venant de Bordeaux, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés.
Sanguines de premier choix.
Pots assortis, à l'usage des pharmaciens.
Fleurs et plantes médicinales.
Poix d'Iris.
Narcisse, &c.
26 mai FORESTIER & Co.

ERASME LECOASTER.
MARCHAND-TAILLEUR, a l'honneur de prévenir le public, et ses pratiques, qu'il est de retour en cette ville, avec un assortiment complet de MARCHANDISES concernant son métier, tels que des Draps Français et autres, de toutes variétés, et plus à la mode, ainsi que des Etoffes de goût pour gilets de dessous, le tout provenant des meilleures fabriques d'Europe; il sera toujours prêt à répondre à ceux qui voudront l'honneur de leur pratique, et aux prix les plus modérés. Son magasin est toujours rue de Chartres, No. 124. 13 oct.

A VENDRE.
UNE MAISON briquetée entre poteaux, située rue Bourgogne No. 268 entre St. Philippe et Dumaine, mesurant trente deux pieds de face sur 120 pieds de profondeur, composée de quatre appartemens, chambre haute, de pension, cave et galerie; cuisine, chambre à domestique, magasin à bois, pigeonnier, puits en briques, et jardin entouré de palissade.—La cour, les corridors, la cave et la cuisine, sont briquetées. Ladite propriété est bien connue ayant été construite par feu Mr. François Drexel qui l'a habitée pendant nombre d'années. 29 sept.

Forté-pianos.
LE sousigné vient de recevoir par le navire Ohio de Philadelphie, un joli assortiment de PIANOS de différents goûts, d'excellente qualité et d'un travail exquis.—Aussi des FLUTES, de deux genres, des VIOLONS, des GUITARRES, des VIOLONCELLES, des CLARINETTES, des FLAUTES simples et doubles, des Basses, des CORDES à TRAVERTIN, des ROCAUX, des cordes à boyaux et autres articles de musique, qu'il vendra en gros et en détail.
JOHN G. KLFMM, 49, rue Cani
22 sept.

AVIS.—Il y a une quinzaine de jours qu'une montre en argent a été offerte en vente au sousigné, par un négre esclave, et le sousigné lui ayant dit de lui apporter un ordre de son maître, ledit esclave n'est plus reparu; avis est donné par le présent à celui à qui elle peut appartenir, de venir la réclamer en payant les frais de cet avis.
13 oct.—3 Wk St. LEGER.

LES sousignés offrent à vendre les articles suivants qu'ils ont reçu par le Louisiana de New-York.
200 barils Essence de Térébenthine.
200 " Peinture blanche &c. &c.
De plus en magasin cinq cents caisses de Vin de St. Julien, Château Léoville et La Rose, le tout 1ère qualité et à des prix modérés. Ils offrent à loyer présentement l'entresol de la maison qu'ils occupent.
26 sept. FORESTIER & Co.

AVIS aux personnes qui désirent apprendre la langue espagnole ou la langue française, ou quelques sciences de l'école nécessité.

M. VOIDET de Beaufort, Professeur des langues Française et Espagnole, demeure maintenant rue St. Pierre, en face la maison No. 104, près la rue Bourbon.

Il enseigne également la Rhétorique, la Géographie, l'Histoire universelle, la Doctrine des droits et des devoirs de l'homme en société, et l'économie politique; sciences qui sont de rigoureuse nécessité, dans une République, pour les citoyens qui aspirent à l'honneur de participer à la Législature ou à l'administration publique; d'ailleurs, il faut de l'instruction à tous les citoyens; c'est de là que dépend principalement leur bonheur, le bon ordre et la force de la société, l'exécution et l'effet de toutes les lois; surtout si cette instruction a pour premiers élémens, une saine et pure morale, et la doctrine des devoirs sociaux.

Les heures de leçons sont fixées pour tous les disciples, de manière à ce qu'ils puissent concourir avec commodité.
Le Professeur se rendra chez les personnes qui ne pourraient assister aux cours publics. 8 Sept.

ECOLLES PUBLIQUES.
LES régents des Ecoles Centrale et Primaire, ayant obtenu un local sain et commode pour l'école Primaire de la partie supérieure de la ville, dans l'Eglise des Baptesmes, "Baptist Church" Place Lafayette, ont le plaisir d'annoncer au public, qu'elle y est ouverte dès aujourd'hui sous la direction de Messieurs Kinnicut, chef, et Duval, professeur.

L'école Primaire pour la partie inférieure de la ville, sous la direction de Mrs. Bigot, chef, et Rivière professeur, et l'école Centrale sous celle de Mrs. Murray, principal, Pichot et Roca de Santi Petri, professeurs, se tiennent toujours à l'ancien couvent des Ursulines, rue Condé.

Dans chacune des écoles Primaires on enseignera la Lecture, l'écriture, l'Arithmétique, la Géographie, et les élémens de la Grammaire dans les deux langues anglaise et française.

On enseigne dans l'école Centrale, l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, le Grec, les Mathématiques, la Littérature, l'Histoire, la Philosophie, &c. Il y a aussi, une école de Dessin et de Peinture attachée à l'établissement, et dirigée par M. Bigot.

CONDITIONS.
Dans les écoles Primaires; deux gourdies par mois.
Dans l'école Centrale; pour tous les cours qu'on y fait, excepté le dessin, trois gourdies par mois. Pour le dessin trois gourdies par mois.
Dans chaque école, cent élèves qui n'ont pas les moyens de payer, sont admis gratis.
S'adresser aux chefs des écoles, au Directeur des écoles Publiques, au président de la Régence, ou au Maire de la Ville.
Par ordre de la Régence,
J. W. MURRAY,
Remplaçant le Directeur des Ecoles Publiques (22 juil.) Nolla Orleans le 15 Juillet 1829.

A VENDRE.
354 tierçons CACAO Tabasco, première qualité, venant de la Vera-Cruz par le brick William, capitaine John Hughes, à la consignation de FRANCISCO PAYRO, encougnure des rues Poydras et Levée, No. 26. 22 septembre—3

800 Barriques Vin de Marseilles, d'importation récente, et ayant droit au drawback, à vendre à des conditions avantageuses, par JULES LEBLANC, No. 182, rue Royale. 22 Septembre

10 DE RECOMPENSE.
SONT offertes à celui qui ramènera au sousigné la négresse anglaise NANCY, ou la mettra dans ses fers. Cette négresse était habituée de vendre des gâteaux et des glaces le soir, elle parle un peu le français et était vêtue lors de son départ d'une robe de cotonnade bleue et à carreaux; elle a une cicatrice sur le pied droit provenant d'une brûlure, la peau très noire. Les capitaines de navires et autres, sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon les lois.
12 sept. A. LACOUTURE.

AVIS AUX AMATEURS DE CHASSE.
LE sousigné offre à vendre à son établissement, rue Toulouse No. 22, entre les rues Chartres et Levée, un joli assortiment de FUSILS doubles et simples, à piston. Aussi une grande quantité de capsules première qualité No. 3, qu'il vendra en gros et en détail.
18 aout. ADOLPHE DUHART.

AUX Habitans Sucriers.—Le sousigné, propriétaire de la Fonderie de fer de la Louisiane possède et offre à vendre, à des conditions raisonnables, plusieurs moulins à sucre de différentes grandeurs de 24 à 29 pouces de diamètre, avec tout ce qui leur est nécessaire. Aussi une grande quantité de barres et d'embouchures de fournaux en fer, de différents longours et grosseurs. Ceux qui désireront en faire l'acquisition sont invités à les venir voir. E. E. PARKER. 22 aout.

Sanguines de France.
Reçues par le Bolivar du Havre et à vendre par FORESTIER & Co. 8 aout.

A LOUER.
UNE Maison de campagne agréablement située à environ trois quart de lieu au-dessous de la ville et du même bord. S'adresser au bureau de cette feuille. 2 aout.

ESCLAVE EN MARONNAGE.
EST parti maron de chez le sousigné, il y a environ un mois et demi, un jeune négre âgé de 14 à 15 ans, nommé LOUIS, habitant le pays depuis environ 7 ans, ayant la peau très noire et les yeux à fleur de tête. Lorsqu'il est parti, il avait une casquette noire, une chemise de gingis et un pantalon de russe blanc; il parle anglais et français, et appartient à Mr. Paul Martin, de cette ville.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi. On donne avis également de ne pas lui donner asile dans aucune maison.
On donnera une récompense de dix piastres à celui qui la mettra dans une des geoles de cet Etat, ou la ramènera au sousigné.
4 aout. HYPOLITE BOURGOIN, Au coin des rues Dumaine et Levée, No. 105

CHAPEAUX DE GOUT.
ET DE CASTOR.
NICHOLS & KEELER, No. 85, rue de Chartres, ont reçu par le navire Frances, plusieurs caisses de CHAPEAUX de gout, qu'on garantit être supérieurs à tous ceux offerts en vente dans ce pays. 14 mai

B. TURPIN, offre à vendre à son magasin, d'encougnure des rues Royale et Orléans, quelques douzaines de véritable **Extrait d'Absinthe**, DE YERSIN & LECOULTRE, A Mortiers Gravers, canton de Neuchâtel, en Suisse. 17 sept.

ARROU ROOT & CASSE.
ARROU Root & Casse de St-Dominge en débarquement de la goélette Franklin des Cayes, à vendre par D. S. BORDUZAT. 15 Juin. 109 Rue Royale

Bon Café
UN ESCALIN la livre au magasin d'ANT. MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché. 1er sept.

Remède de Le Roy,
PREPARE et expédié par le Pharmacien Cottin.—ANTIGLAIREUX du Dr. Guillot. Au magasin d'ANT. MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché.—On trouve au dit magasin des LIQUEURS fines de la Martinique. 1er sept.

Nouvel Etablissement.
Café d'Orléans, Rue St.-Louis No. 15, Près de la Levée.
Le sousigné (arrivé dernièrement de Cuba, où il a tenu un Café du Commerce) informe respectueusement le public que le dit établissement sera ouvert Jeudi prochain, 1er Octobre. Il espère, par la manière dont il sera tenu, donner une satisfaction générale et mériter en partie l'encouragement du public.
Comme de coutume, il vendra de bon Café et du Lait, qu'on trouvera tous les matins. 29 Sept. P. BULIT

LOTÉRIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches. 13e. classe
Devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 31 Octobre.

PROSPECTUS:—		
1 lot de \$10,000	\$10,000	\$10,000
1 " " 4,000	" 4,000	" 4,000
1 " " 2,500	" 2,500	" 2,500
1 " " 1,800	" 1,800	" 1,800
1 " " 1,600	" 1,600	" 1,600
1 " " 1,352	" 1,352	" 1,352
6 " " 750	" 4,500	" 4,500
6 " " 550	" 3,300	" 3,300
6 " " 550	" 3,300	" 3,300
156 " " 60	" 9,360	" 9,360
780 " " 8	" 6,240	" 6,240
7800 " " 4	" 31,200	" 31,200
8,760 Lots	\$77,952	

15,600 Billetons blancs.
Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros de puis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une urne le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux: et le billet qui aura les 1er, 2e, et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... \$10,000

No. 1, 3 et 2	4,000
2, 1 et 3	2,500
2, 3 et 1	1,800
3, 1 et 2	1,600
3, 2 et 1	1,352

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à..... 750

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er, 3e, et 4e., dans quelque ordre se soit, auront droit à..... 550

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e, et 4e. dans quelque ordre que ce soit, auront droit à..... 350

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3e et le 4, auront chacun droit à..... 60

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à..... 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à..... 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, No. 18.

LOTÉRIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs,
Autorisée par la Législature de l'Etat de la Louisiane.
Le tirage de la 13e. classe de 1829 aura lieu le 31 Octobre 1829.

Celui de la 14e. classe aura lieu le 21 Nov. 1829.
Do. 15e. do. do. 5 Déc. 1829.
Do. 16e. do. do. 16 Déc. 1829.
Do. 17e. do. de 1830, 2 Janv. 1830.
Do. 18e. do. do. 16 Jan. 1830.
Do. 19e. do. do. 6 Fév. 1830.
Do. 20e. do. do. 27 Fév. 1830.
Do. 21e. do. do. 13 Mars 1830.
Do. 22e. do. do. 27 Mars 1830.
Do. 23e. do. do. 10 Avril 1830.
Do. 24e. do. do. 24 Avril 1830.
Do. 25e. do. do. 15 Mai 1830.
Do. 26e. do. do. 5 Juin 1830.
21 sept. J. B. FAGET, Directeur

AVIS.—Une personne possédant les langues Anglaise, Française et Espagnole, désirerait donner des leçons dans des maisons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille. 18 juin.

LOTÉRIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON ROUGE.
Autorisée par la Législature de l'Etat de la Louisiane.

Quatrième Classe pour 1829.
Le Tirage de la 8ème. Classe pour 1829 aura lieu positivement le Samedi 28 Novembre, au café de la bourse, à 6 heures et demie du soir.
Gros lot \$8,000
Le prospectus détaillé paraîtra le 1er. Nov.

Les tirages subséquents auront positivement lieu comme suit:
9ème. classe 1829, le Samedi 12 Décembre.
10ème. do. do. le Mercredi 23 Décembre.
11ème. Classe 1830, le Samedi 9 Janvier 1830.

2ème. do. do. le Mercredi 27 Janvier do.
3ème. do. do. le Samedi 18 Février do.
4ème. do. do. le Mercredi 3 Mars do.
5ème. do. do. le Samedi 20 Mars do.
6ème. do. do. le Samedi 3 Avril do.
7ème. do. do. le Mercredi 21 Avril do.
8ème. do. do. le Samedi 8 Mai do.
9ème. do. do. le Samedi 29 Mai do.
10ème. do. do. le Samedi 12 Juin do.
11ème. do. do. le Mercredi 30 Juin do.

Entiers \$4—demi \$2—quarts \$1.—Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16; demi et quart en proportion.
J. VIGNAUD. } Administrateurs.
L. VIDAL. }
Rue Bienville, près de l'encougnure de la rue de Chartres. 19 sept.

LES sousignés offrent à vendre les articles suivants:
75 barils Langues de Merue,
25 do. Harango d'Zouave,
5 barils Citrons frais,
Balaïsons assortis,
Sardines à l'huile et au beurre,
Confitures de la Havane,
Sirop de Groseille et d'Ananas,
Liquore de la Martinique et de Bordeaux,
Vins de toutes espèces,
Kirswasser de la Forêt Noire, &c. &c.
B. TURPIN
14 mai encougnure des rues Orléans et Royal

ESCLAVES EN MARONNAGE.
SONT partis marons de chez le sousigné, les esclaves suivants:
La négresse CLARISSE, âgée de 30 ans, haute taille, créole du pays, parlant français et un peu anglais; ses dents apparentes lorsqu'elle sourit; employée ordinairement au soin du ménage, habillée d'une robe de chambre à carreaux noirs et blancs. Elle est maronne depuis environ trois semaines.
La négresse nommée LISE, âgée d'environ 37 ans, taille grande, également créole, parlant anglais et français; elle était habituée d'être de garde aux citrons bleus et blancs, pour rougeoter; elle a une grande cicatrice sur une des jambes, elle est maronne depuis 4 jours.

Une récompense de cinq piastres pour chacune de ces négresses, sera donnée à celui qui les conduira à sa maîtresse.
Madame ABADIE,
Ou à CABET DROUOT, rue du Tchoupitoulas.

A LOUER.
UN NEGRE d'une vingtaine d'années, entendu à la pâtisserie, parlant français, anglais et espagnol. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'imprimerie de cette feuille. 10 sept.—2f.

LES sousignés offrent à vendre dans son magasin rue de Chartres, No. 19, entre les rues de la Douane et du Canal, reçu par la goélette Josephine, de la Havane, les articles suivants, très-convenables pour la saison, 100 caisses Fruits assortis, consistant en: petits Citrons, Ananas, Icacos, Gouyave, Cédars, Oranges et Gingembre.—Aussi, 150 gouzaines brêtes de Gouyave et Gelée de Gouyave et Mamry.

Il continue de vendre en gros et en détail les articles relatifs à son état de confiseur et distilla-teur.
A. LACOUTURE. 8 sept.

DE VENTA
354 tierçons CACAO superior de Tabasco, llegado por el bergantin americano William, procedente de Veracruz, capitán John Hughes, à la consignation de FRANCISCO PAYRO, esquina de Poydras y Levee 26 sept

UN jeune homme arrivant de Cayenne, où il a géré plusieurs sucreries, connaissant parfaitement la culture des terres basses, désire se placer sur quelque habitation en qualité d'administrateur; il peut conduire Tuilerie et Briquetier; et peut également se rendre utile en donnant des leçons de français et des premiers élémens de mathématiques.
S'adresser rue de la Levée, No. 105, entre St. Philippe et Dumaine. 8 Oct.

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.
CELUI qui conduira à la Geole de cette ville, une négresse nommée Françoise, créole du pays, parlant bien l'espagnol, âgée d'environ 38 ans. Cette esclave est avec un nommé Joseph Mariano, (Espagnol), pecheur, qui la soutire; ils l'ont ensemble des voyages à la Grande Terre et au Bonnet Carré, et ils ont été vu dernièrement dans les environs de chez Mde. Livaudais.

Il sera donné vingt piastres de plus, à celui qui prouvera en présentant la négresse, qu'elle était avec le dit Joseph Mariano, et facilitera par des renseignements sa remise entre les mains de la justice.
V. ROUMAGE.
30 Juillet

PERDU.—Dans la journée de Mercredi dernier, de 9 à 10 heures du matin, dans le trajet du magasin de M. Francisco Tio, rue Ste. Anne, par la rue Royale jusqu'à l'encougnure de M. Ducatel, de là par la rue Toulouse et ensuite jusqu'au magasin de M. Hyde, deux billets de banque, l'un de cent piastres, et l'autre de cinquante. La personne qui a pu les avoir trouvés, est prié de les remettre, soit chez le sousigné ou au bureau de cette feuille, et elle recevra une récompense honnête.
CHARLES GUENARD,
10 Octobre—2 Rue Royale, No. 271